PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF111-1 - Le statut VRP en avance sur commission

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Dirigeants et responsables d'agence.
Toute personne intéressée par le statut VRP (négociateur, assistant d'agence).

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les spécificités liées au statut des négociateurs VRP.
Comprendre la rémunération des VRP en avance sur commission.

Pré-requis

Avoir des connaissances en droit social (savoir ce qu'est une convention collective, un contrat de travail).

Programme

1 - Qu'est-ce qu'un négociateur VRP en avance sur commission ?

2 - La rémunération du VRP selon la convention collective.

3 - Principe de novation.

4 - Particularité du maintien du salaire en cas d'absence pour maladie, maternité et accident.

5 - Fin de contrat.
- Indemnités de fin de contrat.
- Traitement du solde débiteur.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Modalités et délais d'accès :
Connexion à la formation en classe virtuelle via l'espace apprenant sur la Plateforme F, le jour de la formation, 10 minutes avant l'heure du début de la session.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :
- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.